

SOMMAIRE

- **Caisse d'Épargne Ile-de-France : fin de conflit et accord après 4 semaines de grève**
- **BNP Paribas : condamnation pour discrimination sur une cadre mère de 5 enfants**
- **Infirmiers anesthésistes : pour une reconnaissance de leurs qualifications**
- **Retraites : Fillon se lâche sur le report de l'âge**
- **Bourses étudiantes : l'Unef en campagne pour le 10^{ème} mois de bourse**
- **Travailler plus longtemps : plus de 78 % des internautes votent contre**
- **Fonctionnaires : moins de départs en retraite en 2009**
- **Société Générale : la CGT s'élève contre les propos de Jérôme Kerviel**
- **27 mai : nouvelle journée nationale de mobilisation**
- **Retraites : trois réunions, pas encore d'annonces, mais de grosses inquiétudes**

ÉDITO

RETRAITES : TRANSFORMONS L'INQUIÉTUDE EN MOBILISATION



Depuis des mois, au fil des sondages, bien avant que la crise n'ébranle nos économies, les cadres marquent une défiance de plus en plus large vis-à-vis des politiques sociales menées dans notre pays. Les enquêtes le confirment chaque fois un peu plus : cette catégorie est loin d'être acquise aux idées dominantes et aux dogmes libéraux. La récente livraison du baromètre CSA UGICT-CGT avait confirmé que les cadres sont inquiets pour le système de retraites et peu convaincus de la pertinence des solutions de capitalisation. La semaine passée, le baromètre Viavoice – HEC – Le Figaro Economie – France Inter – France 24 a révélé l'inquiétude massive des cadres concernant le financement de leur propre retraite. Pour autant, ces derniers n'entendent pas renoncer au système de retraites actuel par répartition, au bénéfice éventuel de retraites par capitalisation.

72 % des cadres se déclarent inquiets concernant le financement de leur propre retraite. Parmi eux, les jeunes sont à peine plus confiants que leurs aînés : 69 % des 18-39 ans sont inquiets.

On voit là que cette catégorie n'est pas exempte des interrogations que se posent la plupart des Français. Ces résultats confirment bien que les cadres sont bel et bien des salariés comme les autres. Et ils manifestent un fort attachement au système de retraite actuel par répartition. Car malgré leurs craintes, ils ne se retournent pas vers la retraite par capitalisation. Au contraire, 62 % considèrent que « *notre système de retraite est un atout pour la France et qu'il faut le préserver* ».

Ce que nous disent ces sondages, c'est que le gouvernement est vraiment en difficulté avec ces couches moyennes sur qui il fait reposer bien des fardeaux en matière de fiscalité. Le discours sur le recul de l'âge de la retraite ou l'augmentation de la durée de cotisation ne fait pas recette chez les cadres qui voient bien tout ce qu'ils ont à perdre. C'est que la perspective d'arriver à réunir une carrière complète s'éloigne encore un peu plus sous les effets de l'allongement de la durée des études, la précarité en début de carrière et le chômage massif des seniors. Ils ont aussi vu comment notre système a résisté à la crise financière alors que s'écroulaient les fonds de pensions anglo-saxons. Alors que les organisations syndicales viennent de décider d'une nouvelle date de mobilisation le 27 mai, ces sondages nous disent d'une part que nos arguments et nos propositions pour une réforme des retraites sont entendus. D'autre part que nous pouvons transformer l'inquiétude des cadres en mobilisation sociale. Nous pouvons d'autant mieux le faire que les cadres attendent des syndicats qu'ils prennent en main cette question et comme tous les salariés, ils aspirent à l'unité des organisations syndicales.

Caisse d'Épargne Ile-de-France : fin de conflit et accord après 4 semaines de grève



En grève depuis quatre semaines, les salariés de la Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF) ont voté vendredi la reprise du travail, après avoir obtenu le paiement d'une partie des jours de grève, dix millions d'euros d'intéressement et la promesse d'aucun licenciement contraint. CFDT, CGC, CFTC et FO ne participaient pas à la grève. L'intersyndicale CGT, SUD et Unsa qualifie l'issue d'« *éclatante victoire des grévistes* ». Concernant le plan social en cours, ils ont également obtenu « *trois propositions d'affectations, aucun licenciement contraint et la saisine de la Commission de suivi par le salarié ou un membre de cette commission pour le salarié qui serait*

dans l'impossibilité d'occuper son emploi », selon le texte. Les syndicats réclamaient une prime de 3 000 euros compensant la perte de rémunération causée par l'effondrement de l'intéressement (- 90 %) et du salaire variable, et « *une augmentation de 5,10 % avec un plancher de 140 euros* ».

BNP Paribas : condamnation pour discrimination sur une cadre mère de 5 enfants

La Cour d'appel de Paris a condamné mercredi BNP Paribas à payer près de 157 000 euros pour le préjudice financier subi par une ancienne salariée, victime de discrimination à son retour de dix ans de congés divers passés avec ses cinq enfants. Celle-ci a observé une « *inégalité générale de traitement entre hommes et femmes au sein de l'entreprise* », selon le texte du jugement. Diplômée d'HEC Paris et de Sciences Po Paris, Mme N. avait intégré en 1982 la banque comme analyste financier puis était devenue chargée d'affaires au sein du pôle financier.

Ses cinq enfants sont nés entre 1985 et 1994.

Entre octobre 1989 et janvier 2000, elle avait enchaîné congés maternités, allaitement, sans solde et parental. Puis elle avait repris son travail à temps partiel (2/5^e) en étant affectée à la banque de détail, secteur moins prestigieux. Progressivement, elle était passée aux 4/5^e. Mme N. avait quitté la banque en 2007, dénonçant une inégalité de traitement subie en tant que femme depuis 2000.



Infirmiers anesthésistes : pour une reconnaissance de leurs qualifications



2 000 infirmiers anesthésistes ont manifesté à Paris le 4 mai dans le cadre d'une journée nationale d'actions à l'appel des trois principaux syndicats de la profession (CGT, Syndicat national des infirmiers anesthésistes et Sud) pour une meilleure reconnaissance de leur profession. Les infirmiers anesthésistes dénoncent la non-reconnaissance de leur spécialité par le protocole Bachelot signé en février, la possibilité pour des infirmiers n'ayant pas suivi deux années de formation de pratiquer des actes d'anesthésie et la non prise en compte de la pénibilité de leur travail. Les 7 500 infirmiers anesthésistes en France, qui assistent notamment les médecins anesthésistes dans les blocs opératoires, réalisent cinq années d'études : les trois ans de formation initiale pour le diplôme d'État puis après deux années d'exercice du métier, deux nouvelles années de formation. Le protocole Bachelot de février dernier est consacré aux conséquences de la reconnaissance du diplôme infirmier au niveau licence.

Retraites : Fillon se lâche sur le report de l'âge

Le Premier ministre, François Fillon, a affirmé mercredi soir sur TF1 que « le report de l'âge légal du départ à la retraite (était) une solution » que le gouvernement étudiait « parmi d'autres », dans le cadre de la réforme envisagée.

« Tous les autres pays européens, tous les pays développés ont fait le choix d'augmenter la durée de cotisations ou de repousser l'âge légal de la retraite, c'est donc une solution que nous étudions parmi les autres », a-t-il déclaré en réponse à une question.



Bourses étudiantes : l'Unef en campagne pour le 10^{ème} mois de bourse

L'Union nationale des étudiants de France a annoncé une campagne dans les universités pour demander l'obtention d'un dixième mois de bourse à tous les boursiers pour septembre 2010. Une mesure promise par Nicolas Sarkozy le 29 septembre pour les étudiants dont les cursus se sont allongés ou vont s'allonger sur dix mois.

« L'Unef ne lâchera pas la ministre Valérie Pécresse jusqu'à ce que les garanties nécessaires au versement du 10^{ème} mois de bourse soient apportées aux étudiants », explique le syndicat étudiant dans un communiqué. L'Unef estime que 75 % des étudiants ont plus de neuf mois et demi de formation et que plus de 90 % des étudiants ont des astreintes pédagogiques sur 10 mois (en comptant la rédaction des mémoires ou les stages). Des tracts accompagnés de fausses « demandes de 10^{ème} mois de bourse », ressemblant à l'actuel « dossier social étudiant » (demande de bourse) seront distribués par l'Unef toute la semaine dans les universités.

Travailler plus longtemps : plus de 78 % des internautes votent contre

Le site www.lepost.fr effectue un sondage en ligne auprès des internautes.

Les résultats instantanés de ce sondage révèlent que 78,5 % des internautes se prononcent contre l'idée exprimée par le secrétaire général de l'UMP d'« accepter de travailler plus longtemps » sans préciser à combien il estimait acceptable l'âge légal de départ à la retraite.



Fonctionnaires : moins de départs en retraite en 2009

Les départs à la retraite des fonctionnaires ont accusé une chute sensible en 2009, notamment en raison de l'allongement de leur durée de cotisation.

Quelque 68 167 fonctionnaires civils d'État ont pris leur retraite l'an dernier contre 81 456 en 2008, soit 16 % de moins.

En revanche, dans les rangs des militaires, cette diminution n'est que de 2 %.



Société Générale : la CGT s'élève contre les propos de Jérôme Kerviel



La section CGT de la Société Générale s'est élevée mercredi contre les propos de l'ancien trader Jérôme Kerviel, en prenant la défense de ses anciens collègues et en rappelant que les prises de position hors normes sur les marchés ne sont pas « une pratique courante » dans la banque. « Jérôme Kerviel incrimine ses anciens collègues, comme il l'avait fait pendant l'instruction et tente d'en faire un argument de sa défense. En somme, il ne serait qu'une brebis galeuse dans un troupeau infecté », selon le syndicat dans un communiqué. « Il se trouve que la CGT Société Générale a eu à se préoccuper de la défense des droits des salariés qui travaillaient avec Jérôme Kerviel sur le desk Delta One, et qu'il n'y a

absolument rien de commun entre eux et ce qui lui est reproché », estime-t-elle. « Il n'est pas plus crédible de prétendre que s'engager sur 50 milliards, soit plus que les fonds propres de la banque à ce moment-là, a pu être un acte partagé avec eux, ou encore une pratique courante dans l'entreprise », ajoute la CGT.

27 mai: nouvelle journée nationale de mobilisation

(Communiqué commun des organisations syndicales : CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA)
Emploi, salaires, retraite : tous mobilisés, rassemblés et exigeants !

Dans un contexte économique et social caractérisé par une situation de l'emploi dégradée, des difficultés de pouvoir d'achat et une aggravation des conditions de travail pour de nombreux salariés, dans le public et dans le privé, en France et en Europe, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA réaffirment que la sortie de crise passe par des politiques publiques en faveur d'une relance économique intégrant la satisfaction des besoins sociaux.

Avant même que le président de la République ne réunisse un « sommet social » le 10 mai 2010, le Premier ministre annonce un gel des dépenses de l'État pour



les 3 ans à venir. Les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA condamnent cette annonce et considèrent que la réduction des déficits ne peut être envisagée sans assurer la cohésion sociale et la réduction des inégalités, en particulier par une fiscalité plus redistributive.

Donner la priorité à l'emploi stable, améliorer les salaires et le pouvoir d'achat, réduire les inégalités, réorienter la fiscalité vers plus de justice sociale, investir pour l'emploi de demain par une politique industrielle prenant en compte les impératifs écologiques et par des services publics de qualité restent nos objectifs communs.

Concernant les retraites, elles rappellent que l'emploi « *en quantité, en qualité et qualifié, reconnu et valorisé* » doit devenir une priorité dans les entreprises et les administrations pour redonner du sens au travail, à la société toute entière. C'est une source de financement incontournable pour assurer le devenir et la pérennité de notre système de retraites par répartition basé sur la solidarité intergénérationnelle. Une plus juste répartition des richesses, la réduction des inégalités, l'égalité entre les Femmes et les Hommes au travail s'imposent aussi pour garantir à tous un bon niveau de vie à la retraite. L'âge légal de départ en retraite à 60 ans doit être maintenu. La pénibilité du travail doit être reconnue et ouvrir des droits à un départ anticipé à la retraite.

La concertation en cours, le calendrier extrêmement serré imposé n'offrent pas une qualité de dialogue social acceptable pour répondre à un tel enjeu de société, d'autant que les seuls éléments de la réforme proposée restent le recul de l'âge légal de départ à la retraite et l'allongement de la durée de cotisation dans un cadre budgétaire constant.

Pour toutes ces raisons et dans un cadre unitaire, les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA appellent les salariés, les retraités, les jeunes et les privés d'emploi à une journée nationale de mobilisation le jeudi 27 mai 2010 pour interpeller ensemble les pouvoirs publics, tous les employeurs et peser sur les choix à venir.

Elles appellent l'ensemble de leurs organisations à se rencontrer pour décider, dans les entreprises et lieux de travail, d'actions unitaires de haut niveau donnant lieu à des grèves et des manifestations interprofessionnelles dans les territoires.

Le 6 mai 2010

Retraites : trois réunions, pas encore d'annonces, mais de grosses inquiétudes

La deuxième réunion dans le cadre des rencontres bilatérales thématiques avec le ministère du travail s'est tenue le lundi 3 mai. L'insistance de la CGT et la décision de l'intersyndicale de traiter des questions du financement ont amené le ministère à mettre à l'ordre du jour cette question centrale. La CGT a fait valoir qu'on ne pouvait financer durablement les retraites

sans une toute autre politique de l'emploi. La moitié des besoins de financement pouvait être assurée par le plein emploi. Elle a ensuite détaillé ses propositions portant sur l'élargissement de l'assiette de cotisation à l'intéressement et à la participation..., la suppression des exonérations, la modulation du taux de cotisation des entrepri-



ses en fonction du rapport masse salariale sur valeur ajoutée et enfin la mise à contribution des revenus financiers.

Cette réunion s'est déroulée dans une atmosphère stultueuse, mais rien ne dit que ce qui a été développé par la délégation CGT a réellement été entendu. D'autant que le représentant du ministre a réaffirmé qu'il n'était pas

question d'envisager une augmentation générale des cotisations employeurs et/ou salariées.

Autre point de vue préoccupant, le représentant du ministre a affirmé que les exonérations de cotisations jouaient un rôle positif en matière d'emploi et que l'aspect « *trappe à bas salaires* » n'était pas démontré...

La troisième réunion du mercredi 5 mai portait sur « *la solidarité et le pilotage du système de retraite* ». Les représentants du ministre ont invité la délégation de la CGT à exprimer ses analyses et propositions sur les solidarités dans le système de retraite. Un semblant d'échange a permis de clarifier quelques zones d'ombre en matière de réglementation sur la validation de certaines périodes (chômage, maladie...). La délégation CGT a explicité son approche en matière de carrière complète, ce qui a conduit les représentants du gouvernement à « *lâcher* » quelques propos édifiants :

- « *Les salariés qui ont fait des études ont déjà un avantage salarial, on ne peut y ajouter un avantage pour la retraite* ». La CGT aurait donc pensé naïvement que le salaire était fonction de la qualification et ne pouvait être considéré comme un avantage ?
- « *Le rendement des études est déjà très élevé en*

France, inutile d'en rajouter ». Ainsi, la formation initiale est assimilée à une vulgaire marchandise et il faudrait donc mettre en rapport le coût de cette marchandise avec les salaires perçus pendant la carrière. Les études en France étant théoriquement gratuites, le rendement serait effectivement maximum, contrairement au Royaume-Uni, où les études sont payantes...

Hormis ces quelques escarmouches qui en disent quand même long sur leur état d'esprit, les représentants du ministre n'ont livré aucune information quant aux intentions du gouvernement. De toute évidence, des consignes ont été données pour que tout se passe « *bien* » et éviter tout affrontement. De séance en séance, il apparaît de plus en plus évident que c'est l'intervention massive des salariés dans ce rendez-vous 2010 qui permettra de faire valoir leurs intérêts.